



Recyclage Médical II

Références réglementaires :

Arrêté du 29 juin 2011 relatif à la formation médicale des personnels embarqués à bord des navires armés avec un rôle d'équipage

Dates et Lieux :

En fonction des demandes à Nantes.

Plan de formation :

❖ **Conditions d'admission à l'entrée de formation :**

Avoir un médical II depuis plus de 5 ans

Avoir une visite médicale à jour

Contenu de la formation :

<i>INTITULÉ</i>	<i>Heures</i>
1. UV-PSEM , premiers secours en équipe - mer, sanctionnée par l'obtention de l'attestation de formation à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe - mer » comprenant les modules suivants des unités d'enseignement PSE 1 et PSE 2, adaptés aux conditions particulières d'exercice des premiers secours en milieu maritime.	6H
2. UV-HPR , hygiène et prévention des risques, comportant les trois mêmes modules que la formation de niveau I.	2H
3. UV-SE , soins élémentaires, travaux pratiques comprenant trois modules : <u>SE 1 - SE 2 - SE 3</u>	2H
4. UV-AMMCT 2 , aide médicale en mer - consultation télémédicale de niveau 2, comportant deux modules, l'un théorique, l'autre pratique, et tenant compte du type de navigation pratiqué : <u>Module 1.</u> Organisation des soins à bord des navires - Aide médicale en mer : <u>Module 2.</u> Travaux pratiques sur la prise en charge d'un blessé, d'un malade :	6H
TOTAL	16H

Durée du stage théorique : 16 H au LPM de Nantes

Coût de la formation : 455 €